

# Que deviennent les apprentis de Midi-Pyrénées ?

sortis de formation en 2008 & 2009



# FIER D'ÊTRE APPRENTI

Décembre 2010

# Sommaire

## Introduction.....3

## D'où viennent-ils ? .....4

## Que font-ils ? .....5

- 7 mois après, 8 apprentis sur 10 sont en emploi ou en formation .....5
- 18 mois après, près de 60 % des apprentis travaillent .....8

## Zoom sur les jeunes en emploi .... 11

- La réussite à l'examen, un facteur clé d'insertion professionnelle ..... 11
- Les différents contrats et temps de travail, des emplois de qualité ..... 11
- Les lieux d'embauche, prédominance des petites structures ..... 12
- La situation par département, des disparités territoriales ..... 14
- La mobilité géographique, une tendance à la hausse ..... 15
- Les types d'emploi occupés, une majorité d'employés ..... 15
- Les secteurs d'activité qui recrutent, des secteurs en tension .....17

## Que pensent-ils ? ..... 18

Que deviennent les apprentis de Midi-Pyrénées ?  
sortis de formation en 2008 & 2009

Décembre 2010

Ce support a été réalisé sous le pilotage de :  
Brigitte Geoffriault (Directrice de la formation professionnelle et de l'apprentissage à la Région Midi-Pyrénées)

Directeur de publication : Jean-Michel Gimenez

Responsable de publication : Christiane Lagriffoul

Rédactrice : Odile Serranou,

Maquette/mise en page : Stéphane Henry

ISBN : 978-2-916543-67-3

## Préambule méthodologique

Depuis 2008, la Région Midi-Pyrénées a décidé, de réformer la procédure d'enquêtes sur le devenir professionnel des apprentis et d'analyser leurs trajectoires d'insertion de manière dynamique sur 18 mois.

Désormais, chaque cohorte d'apprentis est interrogée à 3 reprises :

- en fin de formation, juste avant l'examen (cette enquête est surtout destinée à actualiser les coordonnées des apprentis et à les sensibiliser au fait qu'ils seront ultérieurement interrogés à deux reprises),
- 7 mois après leur formation (diplômé ou non),
- 18 mois après la fin de leur formation pour faire de nouveau le point sur leur situation au regard de l'emploi.

Pour mener à bien ces enquêtes :

- la Région a sélectionné un prestataire de services pour conduire des enquêtes téléphoniques auprès des sortants de 2008 et 2009,
- le CarifOref Midi-Pyrénées réalise le traitement et l'analyse des réponses à ces questionnaires.

Ainsi, au printemps 2010, plus de 11 000 jeunes apprentis ont été contactés et interrogés sur leur situation au 1<sup>er</sup> février 2010 :

	Promotion 2008	Promotion 2009	Promotions 2008 & 2009
	à 18 mois	à 7 mois	
Nb d'apprentis à interroger (a)	7 137	7 759	14 896
Nb d'apprentis contactés (b)	5 416	5 701	11 117
Nb de questionnaires exploitables (c)	3 526	4 267	7 795
Taux de réponse (c/a)	49 %	55 %	52 %

7 795 ont répondu au questionnaire téléphonique, soit un taux de réponse de 52 %, taux en hausse par rapport à celui constaté lors de l'enquête réalisée précédemment sur les promotions 2007 et 2008, à 7 mois (49 %). Les apprentis interrogés se répartissent du niveau V au niveau I dans les secteurs agricole, industriel et tertiaire.

Afin d'obtenir des indicateurs moyens représentatifs de l'ensemble des apprentis interrogés, les réponses à l'enquête ont été pondérées.

La présente étude offre une photographie au 1<sup>er</sup> février 2010 de la situation des jeunes apprentis, 7 mois et 18 mois après leur formation. Ces données permettent de mesurer l'insertion professionnelle de ces jeunes et de les comparer aux générations antérieures, d'étudier le lien entre la formation suivie et l'emploi occupé.

# Introduction

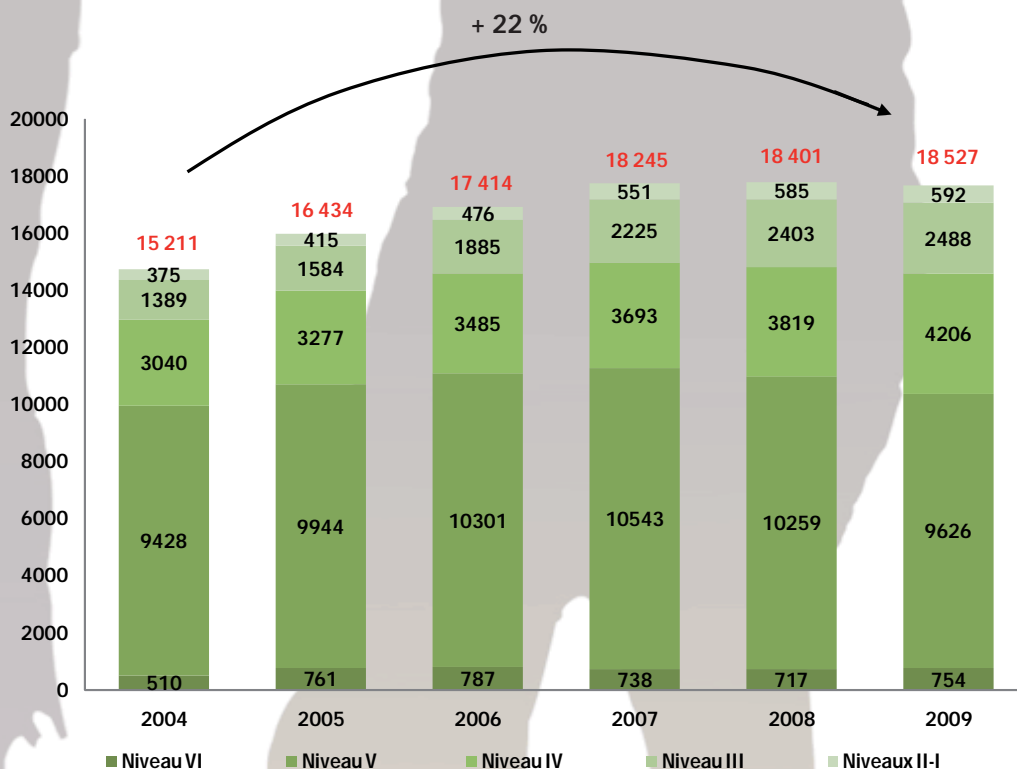
Au 31 décembre 2009, la Région Midi-Pyrénées compte **18 527 apprentis** (dont 754 pré-apprentis), répartis sur 62 CFA. **Les effectifs ont progressé de 22 %** depuis l'élaboration du COM (Contrat d'objectifs et de moyens relatif à l'apprentissage, signé en 2005)<sup>1</sup>.

Si le nombre d'apprentis tend à ralentir depuis 2007, **les effectifs enregistrent encore une hausse à la rentrée 2009 (+ 0,7 %), malgré une conjoncture économique difficile.**

Par ailleurs, conformément aux orientations de la politique régionale en faveur de l'apprentissage, **le niveau V reste majoritaire en Midi-Pyrénées**. En effet, il représente plus de la moitié des effectifs depuis 2004 mais tend à stagner (+ 2 % seulement depuis 2004). Le niveau IV progresse, en particulier depuis l'application à la rentrée 2009 de la réforme de la voie professionnelle<sup>2</sup>, ainsi qu'au regard de l'élévation du niveau de qualification dans certains secteurs professionnels (technicité renforcée du métier, complexification de l'environnement normatif liés aux produits dangereux, législations européennes, etc.).

Les niveaux post-bac enregistrent une forte progression durant la même période (+ 72 % pour le niveau I-II et + 79 % pour le niveau III), liée en partie à l'élévation du niveau de qualification de la main-d'œuvre et la forte demande sociale pour certains métiers (notamment dans le commerce).

Répartition des effectifs d'apprentis midi-pyrénéens par niveau de formation de 2004 à 2009



<sup>1</sup> Ce contrat a été signé le 15 septembre 2005 par l'Etat et la Région pour une durée de 5 ans. Ses principaux axes portent sur l'adaptation de l'offre qualitative et quantitative, le développement du pré-apprentissage et l'égalité d'accès à l'apprentissage.

<sup>2</sup> La rénovation de la voie professionnelle consiste en la suppression des formations préparant au Brevet d'études professionnelles et à la transformation du Bac professionnel de 2 à 3 ans.

# D'où viennent-ils ?

## • Origine scolaire et géographique des apprentis interrogés

Avant de signer leur contrat d'apprentissage, la majorité de jeunes consultés sont issus du système scolaire (plus de 80 %), et plus précisément :

- 46 % des apprentis en formation de niveau V<sup>1</sup> sont issus d'une classe de 3<sup>ème</sup>,
- 48 % des apprentis en formation de niveau IV proviennent d'un CAP ou BEP,
- 58 % des apprentis en formation de niveau III proviennent d'une classe de Baccalauréat,
- 57 % des interrogés en niveau II ou I sont issus d'une classe de BTS.

Par ailleurs, les apprentis interrogés qui préparent une formation de niveau III ou II, sont issus à 13 % du monde professionnel contre 7 % pour le niveau V et 8 % pour le niveau IV.

Les apprentis interrogés s'inscrivent majoritairement dans un CFA qui se situe dans le même département que leur lieu de résidence. Il existe toutefois des disparités départementales. En effet, 81 % des apprentis inscrits dans un CFA localisé en Ariège, proviennent de ce département. A l'inverse, 64 % des apprentis inscrits dans un CFA situé dans le Gers, résident dans un autre département.

1 Niveau VI : préapprentissage ; Niveau V : CAP, BEP et autres diplômes de 2nd cycle court professionnel ; Niveau IV : Bac, Bac Pro et autres diplômes de 2nd cycle long professionnel ; Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, ...) ; Niveau II : sorties avec un diplôme de deuxième cycle universitaire type master 1 ou un diplôme de grande école ; Niveau I : sorties avec un diplôme de troisième cycle universitaire (master 2, ...) ou un diplôme de grande école.



# Que font-ils ?

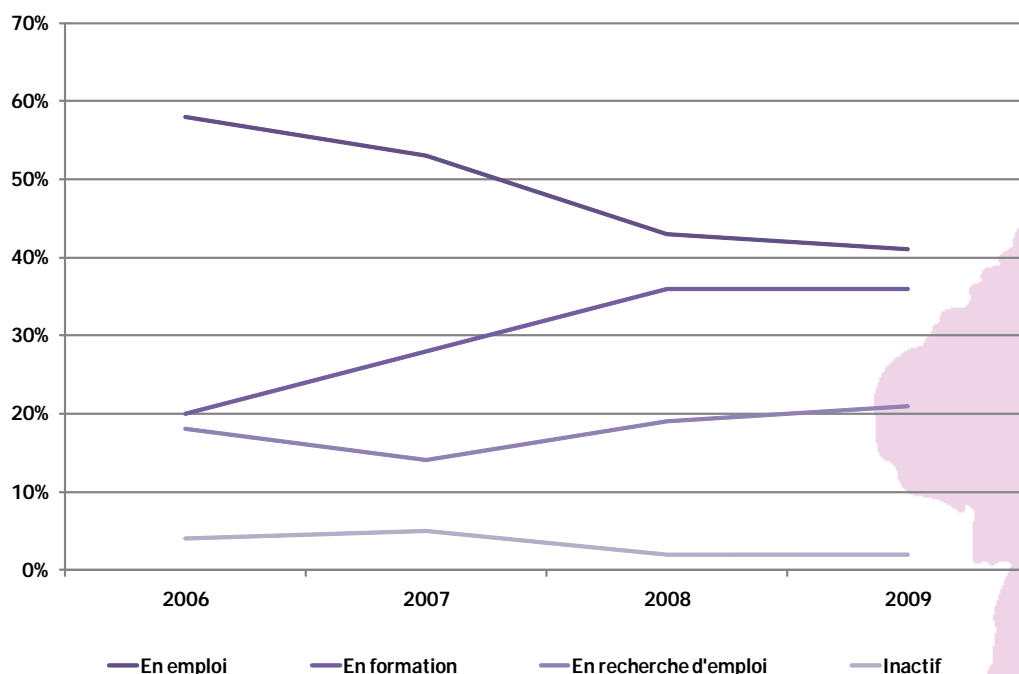
- 7 mois après, 8 apprentis sur 10 sont en emploi ou en formation

Au 1<sup>er</sup> février 2010, **près de 80 % des apprentis ont trouvé une solution d'insertion**. Ce résultat est similaire à celui constaté en 2008. 41 % des jeunes interrogés occupent un emploi et 36 % poursuivent leurs études.

En revanche, le taux de chômage augmente sensiblement depuis 2006 : 18 % en 2006 contre 21 % en 2009, lié en grande partie au contexte économique difficile. L'insertion professionnelle des apprentis a diminué sur toute la France. En effet, selon la dernière enquête disponible au niveau national, 64 % des apprentis étaient en emploi au 1<sup>er</sup> février 2009, contre 73 % l'année précédente.

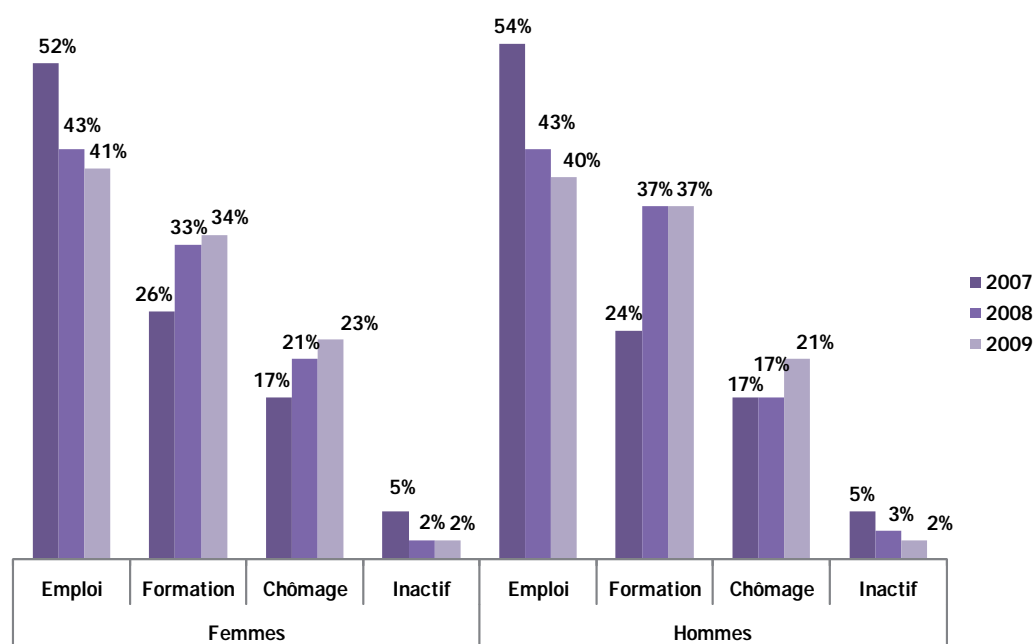
Situation, à 7 mois	2006	2007	2008	2009
En emploi	58 %	53 %	43 %	41 %
En formation	20 %	28 %	36 %	36 %
En recherche d'emploi	18 %	14 %	19 %	21 %
Inactif	4 %	5 %	2 %	2 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Evolution de la situation professionnelle des apprentis de 2006 à 2009 (interrogés à 7 mois)



En proportion, **les femmes (5 398 apprenties) sont légèrement plus actives que les hommes**, 41 % d'entre elles travaillent contre 40 % pour les hommes. Une situation inédite par rapport à celle constatée lors des enquêtes précédentes où 56 % des hommes (en 2006) pour 51 % des femmes exerçaient une activité professionnelle. Cette année, l'écart des taux de chômage se réduit entre les sexes : 23 % pour les femmes contre 21 % pour les hommes.

Evolution de la situation des apprentis par sexe  
Promotions 2007 à 2009 (7 mois)<sup>1</sup>



La probabilité d'être en emploi varie en fonction du niveau et de la spécialité de formation

#### 2008, à 7 mois

	Niveau II-I	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Ensemble
<b>Emploi</b>	<b>62 %</b>	<b>59 %</b>	<b>56 %</b>	<b>32 %</b>	<b>43 %</b>
<b>Formation</b>	<b>32 %</b>	<b>28 %</b>	<b>24 %</b>	<b>43 %</b>	<b>36 %</b>
Recherche d'emploi	5 %	12 %	17 %	22 %	19 %
Inactif	1 %	2 %	3 %	3 %	3 %

#### 2009, à 7 mois

	Niveau II-I	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Ensemble
<b>Emploi</b>	<b>59 %</b>	<b>53 %</b>	<b>53 %</b>	<b>31 %</b>	<b>41 %</b>
<b>Formation</b>	<b>22 %</b>	<b>27 %</b>	<b>25 %</b>	<b>44 %</b>	<b>44 %</b>
Recherche d'emploi	18 %	18 %	20 %	23 %	21 %
Inactif	1 %	2 %	2 %	1 %	2 %

En termes d'insertion, des différences existent entre les niveaux de formation. **Comme les années précédentes, la part des jeunes en emploi croît avec le niveau de qualification suivie mais de manière moins marquée.** En effet, si on observe les chiffres de 2009, il existe un écart de 6 points entre le niveau V (75 % sont en emploi ou en formation) et le niveau II-I (81 % d'entre eux ont trouvé une solution d'insertion), 19 points séparaient les niveaux extrêmes en 2008 (94 % d'insertion pour le niveau II-I, contre 75 % pour le niveau V).

Par ailleurs, contrairement aux années précédentes le taux d'insertion du niveau III et plus rejoint celui des niveaux IV et V.

**Quelle que soit la promotion étudiée, les formés de niveau V se trouvent davantage en situation de recherche d'un emploi que les autres niveaux de formation :** en 2009, 23 % d'entre eux sont au chômage alors qu'ils ne sont plus que 18 % pour ceux ayant suivi une formation de niveau III et plus.

<sup>1</sup> L'analyse sur la situation des apprentis par sexe n'a pu être réalisée pour la promotion de 2006, le questionnaire d'interrogation était alors moins détaillé.

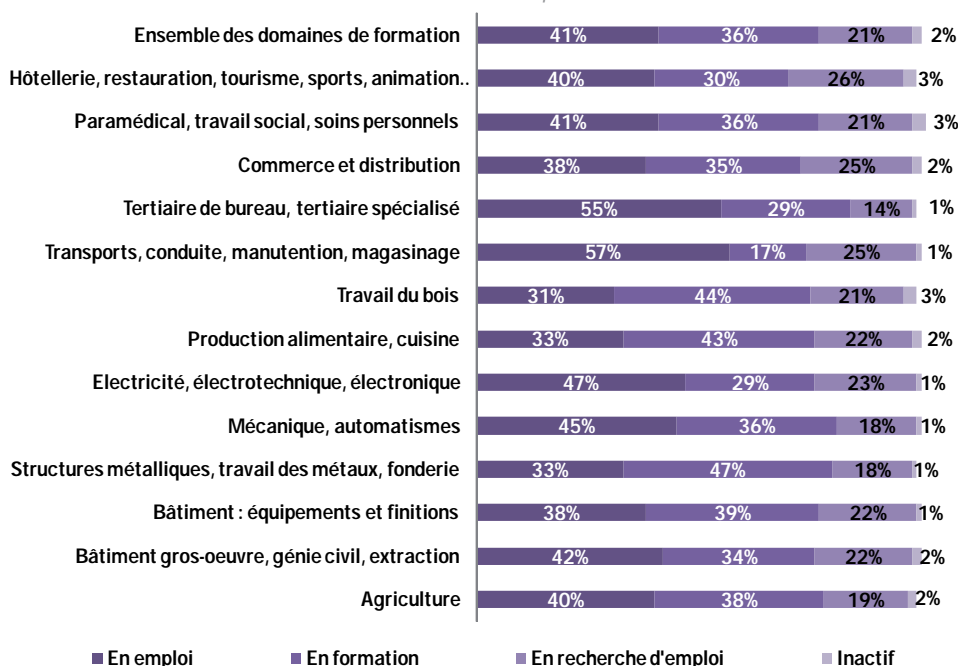


Toutefois, la part des apprentis au chômage de niveau II-I est en nette progression (5 % en 2008 contre 18 % en 2009) confirmant ainsi le fait que la crise économique a touché, dès 2008, surtout les niveaux V et II-I. Cette situation régionale est comparable à celle de l'Île-de-France.

## Rôle de la spécialisation de formation

Outre le niveau de formation, des disparités apparaissent selon la spécialité de formation. **En effet, les conditions d'insertion s'avèrent meilleures pour les apprentis issus des formations du Tertiaire de bureau et Tertiaire spécialisé.** La conjugaison du taux d'emploi élevé et du taux de chômage faible peut s'expliquer en grande partie par les besoins de l'économie régionale. Au 31 mars 2010<sup>2</sup>, seul le secteur tertiaire régional créait des emplois au cours des trois derniers trimestres (+1 % contre - 0,4 % pour l'industrie et - 0,6 % pour la construction). En outre, le secteur des services concentre à lui seul encore 61 % des intentions d'embauche en 2010.<sup>3</sup>

Situation des apprentis par spécialité de formation  
Promotion 2009, à 7 mois



Concernant le **domaine des Transports**, même si le taux d'insertion est particulièrement élevé (57 %), le taux de chômage est supérieur à la moyenne (25 % contre 21 % pour l'ensemble des domaines de formation). Les jeunes engagés dans ces formations poursuivent peu leurs études (17 % contre 36 % en moyenne) et se trouvent donc plus rapidement sur le marché du travail qui offre encore cette année des perspectives limitées. Le transport est, en effet, un secteur particulièrement impacté par la récession économique du début de l'année 2009. Le transport de marchandises, ferroviaire ou routier recule fortement ; le trafic poids-lourd baisse de 6 % en 2009.<sup>4</sup>

La situation pour les apprentis ayant préparé une formation dans le **secteur de la Mécanique** se distingue. En effet, cette spécialité de formation affiche un taux d'insertion assez élevé (45 %) conjugué à un taux de chômage inférieur à la moyenne régionale (18 % contre 21 % pour l'ensemble des domaines de formation). Les poursuites d'études sont effectivement fréquentes (36 %), la part de niveau V étant particulièrement élevée (près de 50 %) dans ce secteur où les employeurs ont tendance à employer des diplômés de niveau IV.

2 Source : Emploi salarié en Midi-Pyrénées au 1er trimestre 2010, Pôle Emploi Midi-Pyrénées.

3 Source : Enquête Besoins en Main-d'œuvre 2010, Pôle Emploi Midi-Pyrénées.

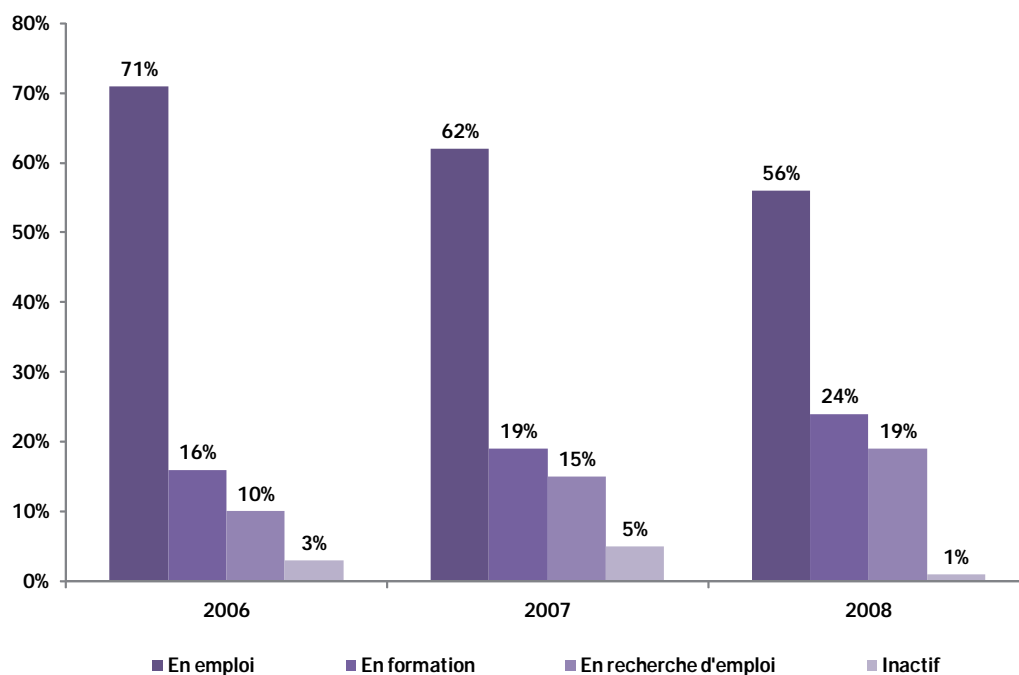
4 Source : L'année économique 2009, Dossiers de l'Insee n° 148, Insee Midi-Pyrénées, juin 2010.

## • 18 mois après, près de 60 % des apprentis travaillent

18 mois après leur sortie de formation, **près de 60 % des apprentis occupent un emploi**. Cette proportion est nettement supérieure à celle constatée, pour ceux qui sont sortis 7 mois après leur apprentissage (41 %).

Dans le contexte du fort ralentissement économique engagé depuis 2008 qui affecte le tissu industriel midi-pyrénéen et un marché du travail sélectif, l'accès à l'emploi s'avère plus difficile pour les apprentis mais reste meilleure par rapport à celui observé par l'Insee en Midi-Pyrénées pour l'ensemble des jeunes âgés entre 15 et 24 ans, soit 32,4 %<sup>5</sup>.

Evolution de la situation des apprentis  
Promotions 2006 à 2008 (18 mois)



Enfin, la crise a touché davantage l'insertion des hommes que celle des femmes : respectivement 58 % contre 55 %. Par contre, cette relative parité en matière de taux d'insertion n'annule pas toutefois les inégalités hommes/femmes puisque les emplois occupés par ces dernières sont dans l'ensemble davantage précaires. **Les femmes travaillent toujours presque quatre fois plus souvent à temps partiel que les hommes** (en 2008, 15 % d'entre elles sont à temps partiel contre 4 % pour les hommes).

## Parcours des jeunes pendant les 18 mois après leur apprentissage

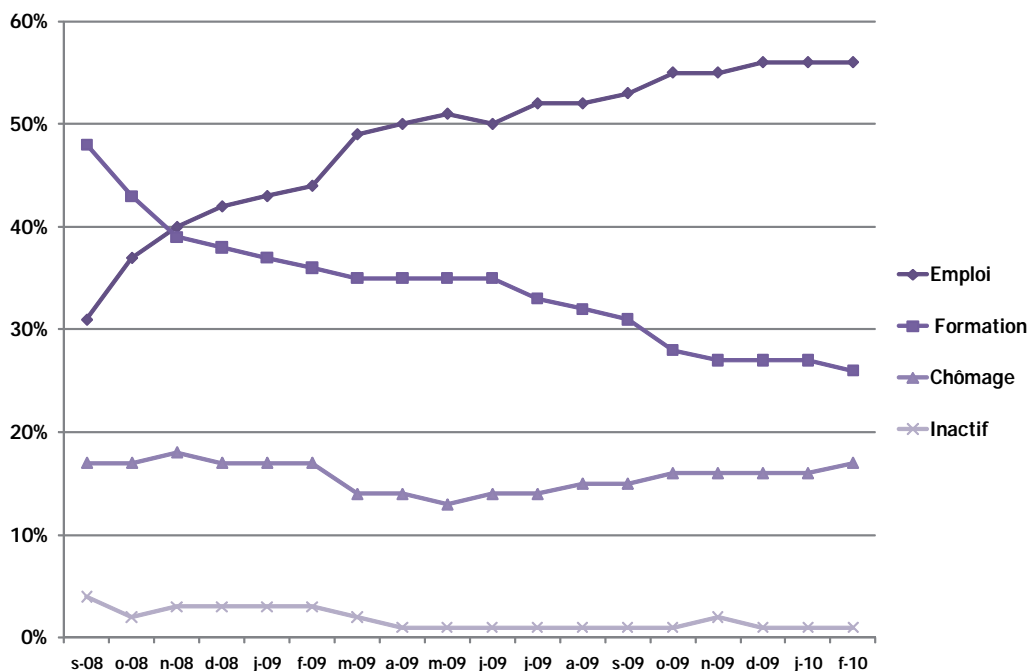
Les différentes enquêtes mises en place par la Région depuis 2007 permettent d'étudier mois par mois le parcours d'insertion professionnelle des jeunes ayant passé leur examen en 2008 tout au long des 18 premiers mois qui suivent leur sortie de formation. 2 340 jeunes ont été ainsi identifiés.



<sup>5</sup> source : Insee, recensement de la population, 2007.

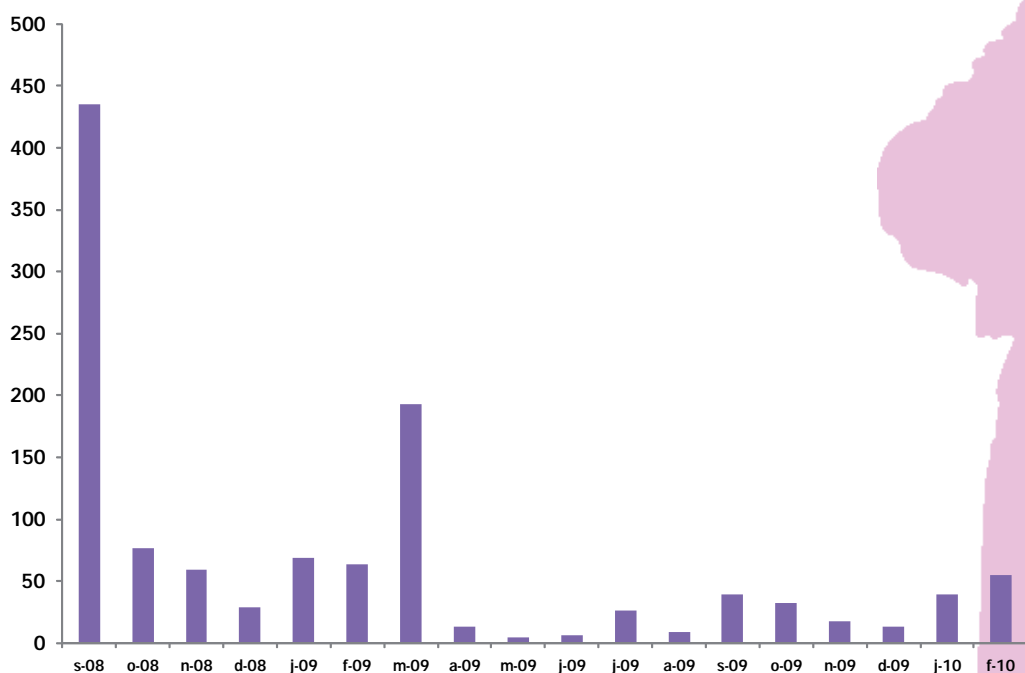


Evolution de la situation des jeunes depuis la fin de leur apprentissage



A la fin de leur apprentissage, près de la moitié des jeunes poursuivent une formation complémentaire mais très rapidement le taux d'emploi augmente dépassant la part des jeunes en formation dès le 3<sup>ème</sup> mois. Le taux de chômage et d'inactivité reste relativement stable dans le temps : la part des jeunes au chômage baisse dans les 7 mois suivant la formation puis se stabilise autour de 16 % par la suite. Ce taux reste inférieur à la moyenne des jeunes de moins de 25 ans en recherche d'emploi (près d'un quart d'entre eux sont au chômage en France) mais ne connaît pas d'évolution significativement favorable sur 18 mois. A noter qu'à cette période plus d'un quart des jeunes sont encore en formation. A l'issue de cette formation complémentaire, on peut penser que leur employabilité sera meilleure.

Nombre de nouveaux CDI signés chaque mois



Près de 30 % des apprentis accèdent durablement à un emploi soit directement après leur apprentissage (près de 20 %) soit au bout de 6 mois (8 %), temps moyen constaté pour les jeunes français sortis en 2004 et interrogés en 2007<sup>6</sup>. Cette comparaison est intéressante mais doit être utilisée avec prudence car les dates d'interrogation ne sont pas les mêmes. Les caractéristiques du marché du travail ont fortement évolué durant ces périodes.

Par ailleurs, Il est intéressant de souligner que 31 % des femmes apprenties signent un CDI au bout de 6 mois pour 29 % des hommes. De même, la part des jeunes ayant signé un contrat à durée déterminée (CDD) avant de signer un CDI tend à augmenter depuis le 2<sup>nd</sup> semestre 2009 en parallèle avec la situation économique.

<sup>6</sup> Source : « Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2004 », CEREQ, printemps 2007.



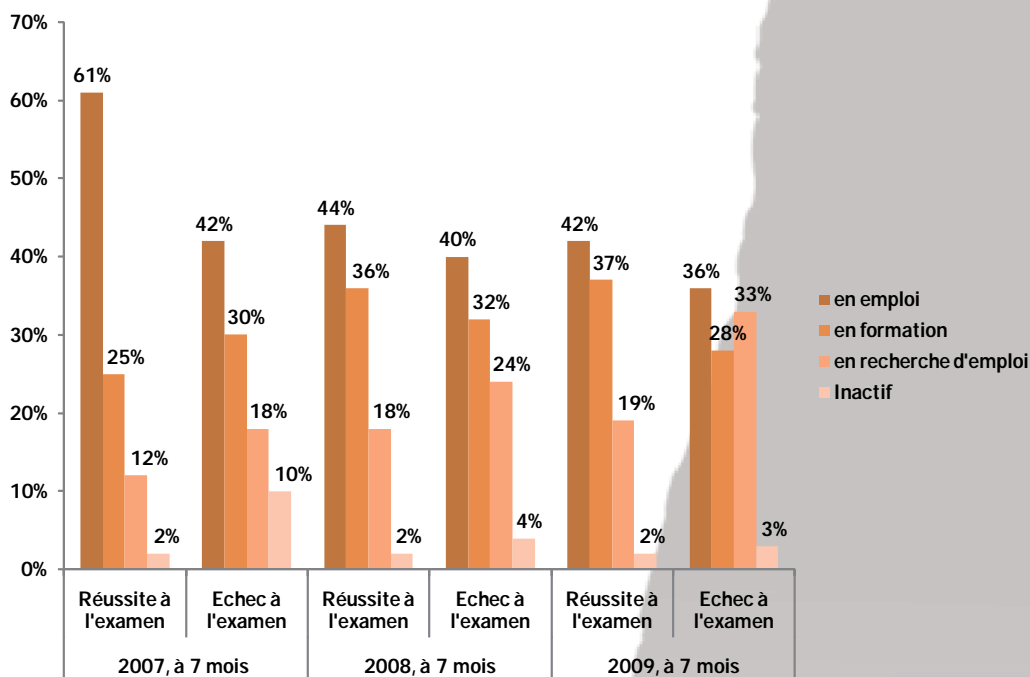
# Zoom sur les jeunes en emploi

- La réussite à l'examen, un facteur clé d'insertion professionnelle

Comme les années précédentes, le fait de réussir son examen influe de manière significative les chances de trouver un emploi et surtout en période de crise. **Plus de 60 % des jeunes ayant réussi leur examen occupaient un emploi en 2007, contre 42 % pour ceux qui avaient échoué.** L'effet de la crise tend à accentuer les écarts entre les diplômés et les non diplômés en matière d'insertion professionnelle.

En effet, la proportion d'apprentis inactifs ou en recherche d'emploi est moins élevée pour ceux qui ont réussi par rapport à ceux qui ont échoué à leurs examens et ceci est encore plus marquée depuis 2008. Cette année, plus de 15 points séparent les deux situations : **36 % de jeunes ayant échoué à leurs examens sont au chômage ou en inactivité, contre 21 % pour ceux ayant réussi leurs examens.**

Evolution de la situation des jeunes en fonction du résultat à leur examen  
Promotions 2007 à 2009 (à 7 mois)



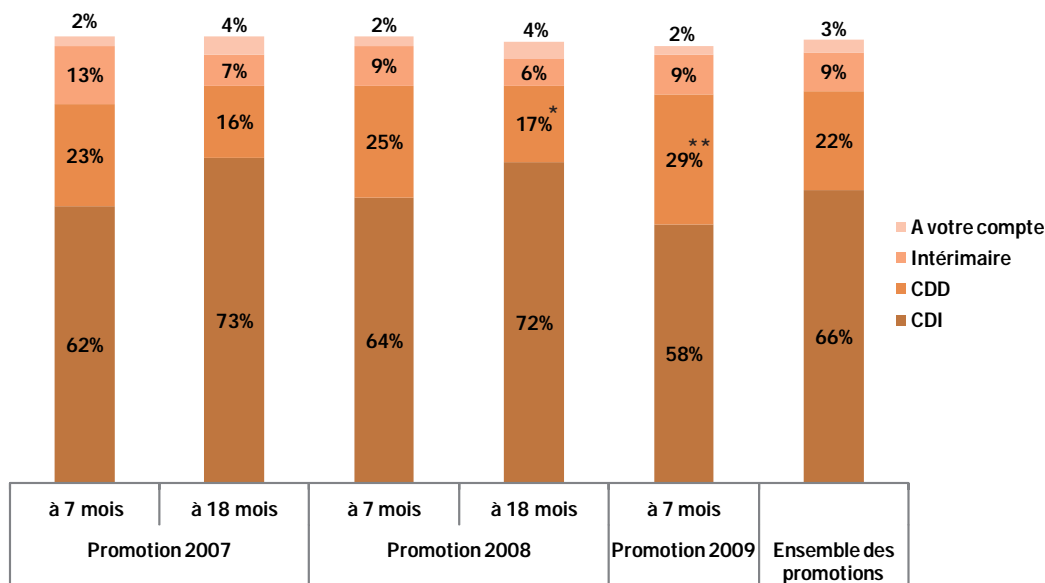
- Les différents contrats et temps de travail, des emplois « de qualité »

A l'issue de leur apprentissage, **les jeunes occupent essentiellement des emplois stables (toutes promotions confondues) :**

- 66 % des contrats signés sont des CDI,
- 22 % travaillent sous contrat à durée déterminée, (plus de la moitié sont d'une durée de plus de 6 mois),
- 3 % des sortants sont installés à leur compte (dont près de 40 % d'entre eux déclarent en 2009, avoir le statut d'auto-entrepreneur).

Répartition des apprentis par contrat de travail<sup>7</sup>  
Promotions 2007 à 2009

\* Part des CDD de plus de 6 mois : 56 %  
\*\* Part des CDD de plus de 6 mois : 54 %



Depuis 2006, les apprentis interrogés exercent majoritairement une activité professionnelle durable. Ces jeunes sont également de plus en plus nombreux à accéder à l'emploi via un CDD. Certes, les conditions d'embauche se trouvent fortement liées à la crise économique et tendent donc à se dégrader ces dernières années.

Cependant, il est important d'observer les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements régionaux de 10 salariés et plus<sup>8</sup> où la part des CDI s'élève seulement à 30 % et la part des CDD à 67 %.

**La répartition des jeunes en situation d'emploi par durée de temps de travail démontre toujours une inégalité entre les sexes.**

En moyenne, 95 % des hommes travaillent à temps plein contre 82 % des femmes. De même la part du temps partiel est toujours plus élevée pour les femmes : 18 % d'entre elles travaillent à temps partiel contre 5 % pour les hommes. Un tiers d'entre elles ne souhaite pas occuper un emploi à temps plein.

Par ailleurs, comme pour les générations précédentes, **la proportion d'emplois à temps partiel diminue à mesure que le niveau de formation augmente.**

- **Les lieux d'embauche, prédominance des petites structures**

**La moitié des apprentis interrogés en 2009 déclare travailler au sein d'une entreprise de moins de 10 salariés**, 24 % dans une entreprise de 10 à 49 salariés et 22 % dans une entreprise de plus de 50 salariés.

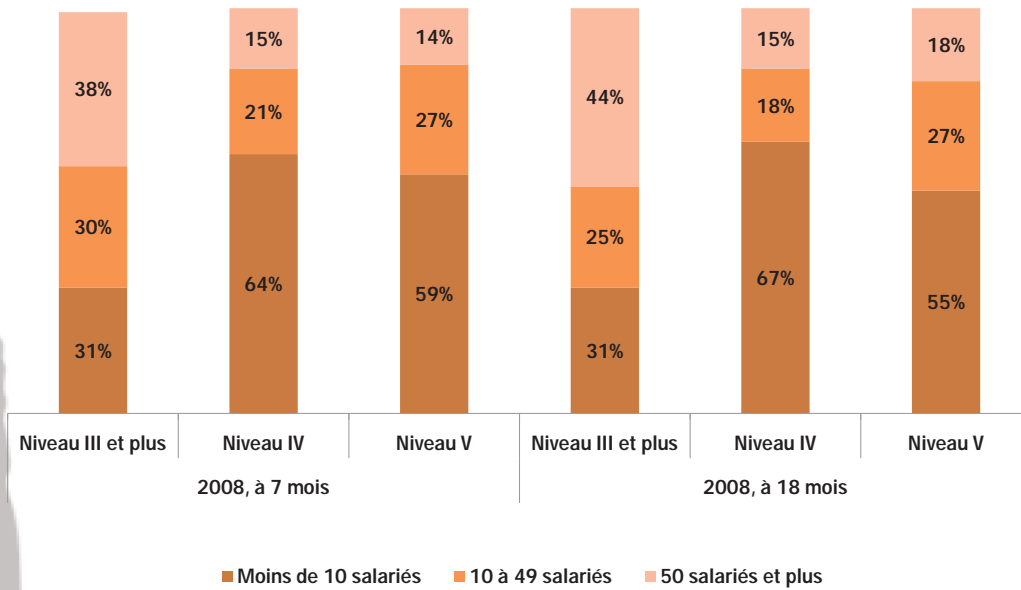
**Les PME, qui représentent 90% des établissements régionaux, embauchent principalement des anciens apprentis de niveaux V et IV**, ceux de niveau III trouvant plus souvent un emploi dans des entreprises de plus de 50 salariés. Avec le temps, la probabilité d'intégrer une plus grande entreprise augmente. Sept mois après leur formation, 14 % des enquêtés de niveau V sont salariés dans une structure de 50 salariés ou plus, pour 18 %, 18 mois après.

Par contre, la part des jeunes de niveau IV en emploi au sein d'une structure de 50 salariés et plus tend à stagner (15 % pour les deux périodes) voire à diminuer pour les entreprises de 10 à 49 salariés : 21 %, à 7 mois pour 18 %, à 18 mois. Plus de la moitié des sortants installés à leur compte sont, il est vrai, issus de formations de niveau IV et principalement dans le domaine agricole et celui des soins personnels.

<sup>7</sup> La part des contrats aidés n'a pas été reportée dans ce graphique, représentant seulement 1% toutes promotions confondues.

<sup>8</sup> Source : « Les chiffres clés de la région Midi-Pyrénées », Drtefp, Décembre 2009.

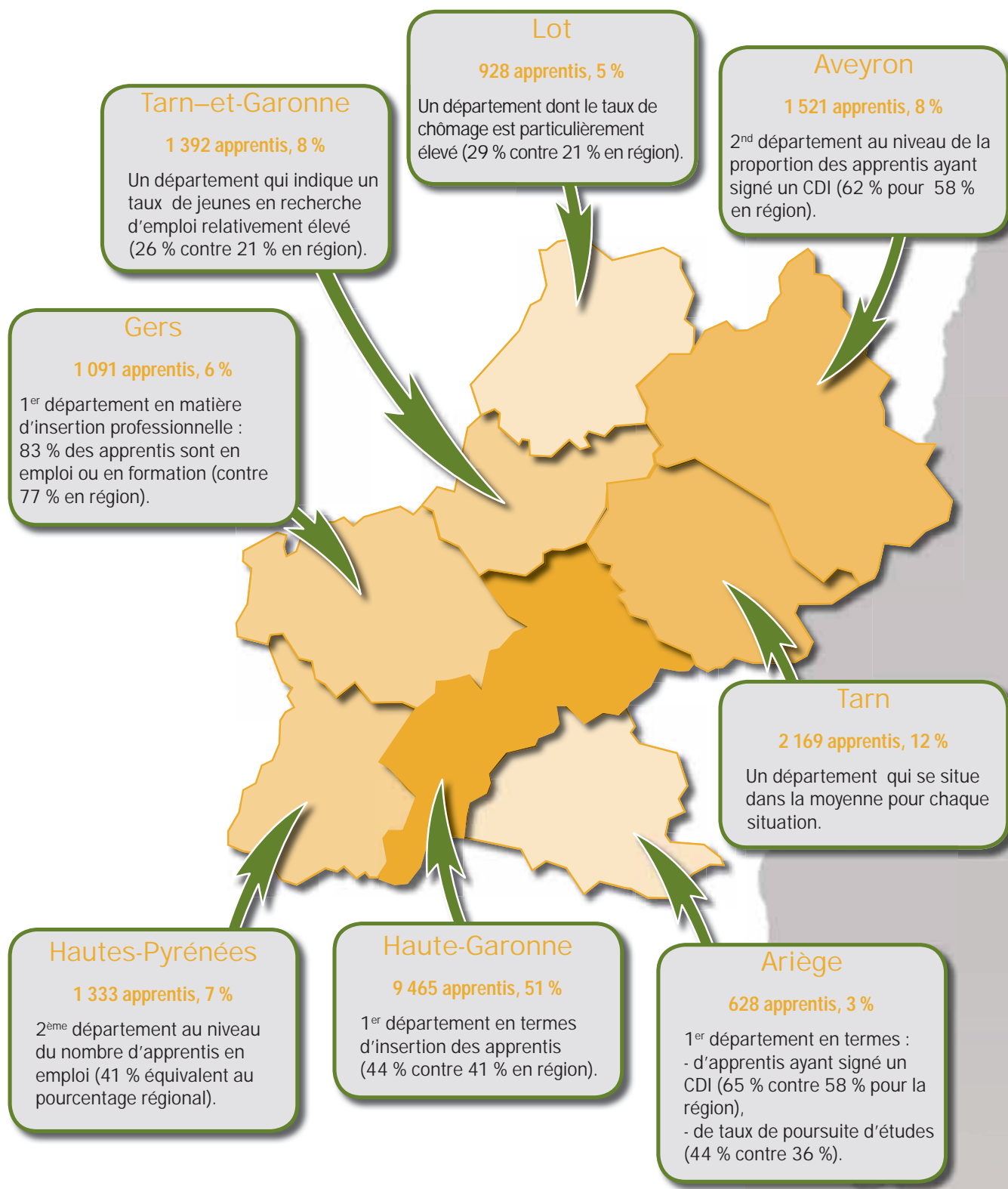
Répartition des apprentis en emploi par niveau de formation et taille d'entreprise – Promotion 2008, à 7 mois et à 18 mois



Par ailleurs, 44 % des jeunes ont un emploi dans une entreprise au sein de laquelle ils ont déjà travaillé lors de leur contrat d'apprentissage. Ce taux de maintien est en augmentation constante depuis 2007 : respectivement 23 % en 2007, 41 % en 2008 et 44 % en 2009. Le dispositif de l'apprentissage offre aux jeunes une connaissance concrète de l'entreprise mais aussi l'opportunité de se constituer un réseau voire d'y trouver un emploi durable.



- La situation par département, des disparités territoriales



Apprentis par départements

- 2 180 - 9 600
- 1 420 - 2 180
- 1 020 - 1 420
- 630 - 1 020



• La mobilité géographique, une tendance à la hausse

En moyenne, 40 % des jeunes apprentis travaillent dans un autre département que celui de leur formation, 7 mois après leur apprentissage. Ce taux est en augmentation depuis la dernière enquête réalisée auprès des jeunes, 7 mois après leur apprentissage (36 %).

Le département de destination correspond souvent au département de résidence initial des apprentis.

Les apprentis formés dans le Gers, le Tarn et les Hautes-Pyrénées sont davantage mobiles que ceux formés dans les départements de l'Ariège ou de l'Aveyron. Le département du Gers est le seul département de la région qui compte autant de jeunes formés en emploi dans ce département que dans un autre département. En effet, selon l'Insee<sup>9</sup>, le Gers perd le plus de jeunes en fin de scolarité : pour un jeune qui arrive entre 18 et 24 ans, deux quittent le département. L'offre de formation sur ce territoire tend à se concentrer essentiellement sur les domaines du Bâtiment et de la Mécanique alors que les besoins en main-d'œuvre se situeraient davantage dans les secteurs de l'Agro-alimentaire et de l'Hôtellerie-Restaurant. Par ailleurs, l'agglomération toulousaine mais aussi celle de Pau exercent une réelle attractivité auprès des jeunes qui préfèrent de fait quitter leur territoire.

De plus, si les tarn-et-garonnais et les tarnais sont particulièrement mobiles : respectivement 45 % et 49 % d'entre eux travaillent hors département de formation ; plus du tiers d'entre eux occupent un emploi dans un département limitrophe essentiellement situé en Haute-Garonne. Ainsi, la proximité de la capitale régionale joue un rôle non négligeable dans cette déperdition de jeunes au sein de leur département d'origine.

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Ensemble
Part département	73 %	72 %	63 %	50 %	62 %	54 %	51 %	55 %	60 %
Part hors département	27 %	28 %	37 %	50 %	38 %	46 %	49 %	45 %	40 %
Part départements limitrophes	16 %	15 % (8 %)	17 % (16 %)	22 % (14 %)	16 % (11 %)	27 % (8 %)	33 % (31 %)	35 % (34 %)	23 % (17 %)

**Méthode de lecture**

- Part Département : Part des apprentis travaillant dans le département considéré.

- Part hors département : Part des apprentis ne travaillant pas dans le département considéré.

- Part départements limitrophes : Part des apprentis travaillant dans les départements limitrophes (dont part des départements situés en Midi-Pyrénées).

• Les types d'emploi occupés, une majorité d'employés

Notons, en préambule, que le terme « employé » peut être parfois être compris au sens de « salarié », ce qui incite à manier les résultats avec prudence.

Globalement, comme pour les années précédentes, la part des ouvriers diminue naturellement quand le niveau de qualification augmente. **Cependant, plus de la moitié des apprentis de niveau III et plus se déclarent employés, 7 mois après leur formation.**

Par ailleurs, le phénomène temps semble peu jouer sur les mobilités professionnelles mise à part pour les apprentis de niveau III et plus. En effet, la proportion des postes de techniciens, agents de maîtrise augmente avec le temps, pour les niveaux III et plus : 22 % d'apprentis déclaraient occuper des fonctions de techniciens, 7 mois après leurs apprentissage, contre 26 %, 18 mois après. De même, la part des apprentis de niveau III qui indiquent occuper des postes d'ouvrier semble augmenter sensiblement avec le temps (10 %, pour ceux qui ont été interrogés 7 mois après leur formation, contre 12 %, 18 mois après).

<sup>9</sup> Les 6 pages de l'Insee, n° 122-32, Insee Midi-Pyrénées, novembre 2009.

## Classification professionnelle des apprentis en emploi<sup>10</sup> Promotions 2008 et 2009

### 2008, à 7 mois

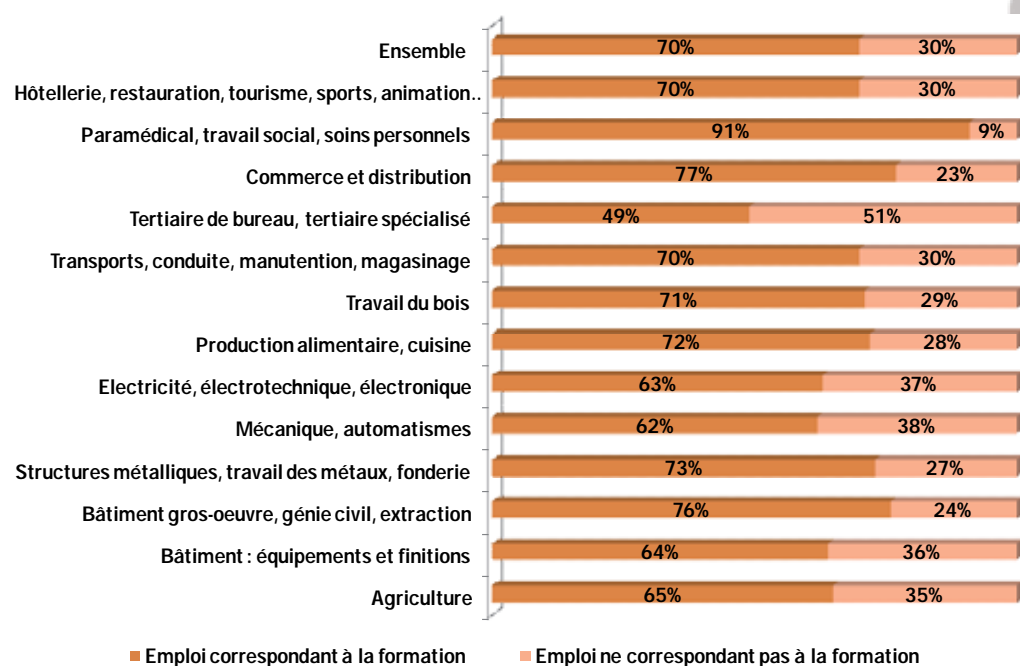
	Agriculteur exploitant	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Ingénieur Cadre	Employé	Ouvrier	Technicien, agent de maîtrise
Niveau III et plus	0 %	1 %	15 %	53 %	10 %	22 %
Niveau IV	1 %	2 %	0 %	54 %	37 %	5 %
Niveau V	0 %	1 %	0 %	30 %	66 %	2 %
<b>Ensemble 2008, à 7 mois</b>	<b>1 %</b>	<b>1 %</b>	<b>4 %</b>	<b>43 %</b>	<b>42 %</b>	<b>8 %</b>

### 2008, à 18 mois

	Agriculteur exploitant	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Ingénieur Cadre	Employé	Ouvrier	Technicien, agent de maîtrise
Niveau III et plus	0 %	1 %	12 %	48 %	12 %	26 %
Niveau IV	3 %	4 %	1 %	54 %	33 %	5 %
Niveau V	0 %	2 %	1 %	30 %	65 %	2 %
<b>Ensemble 2008, à 18 mois</b>	<b>1 %</b>	<b>2 %</b>	<b>4 %</b>	<b>41 %</b>	<b>44 %</b>	<b>8 %</b>

Comme pour les promotions précédentes, **70 % des jeunes formés en 2009 occupent un emploi correspondant à leur formation**. Seuls les jeunes formés dans le domaine du Tertiaire de bureau, Tertiaire spécialisé se tournent plus facilement vers d'autres métiers. Ceux-ci se caractérisent, en effet, par la transversalité de leur formation qui leur permet d'envisager des parcours professionnels diversifiés rendant ainsi difficile l'analyse de l'adéquation emploi-formation (par exemple : une personne formée au BTS banque qui relève donc du domaine du Tertiaire de bureau, Tertiaire spécialisé peut tout à fait occuper un poste de conseiller clientèle qui fait partie, quant à lui, au domaine du Commerce).

### Adéquation emploi-formation - Promotion 2009, à 7 mois



<sup>10</sup> Une classification professionnelle basée sur des données déclaratives.

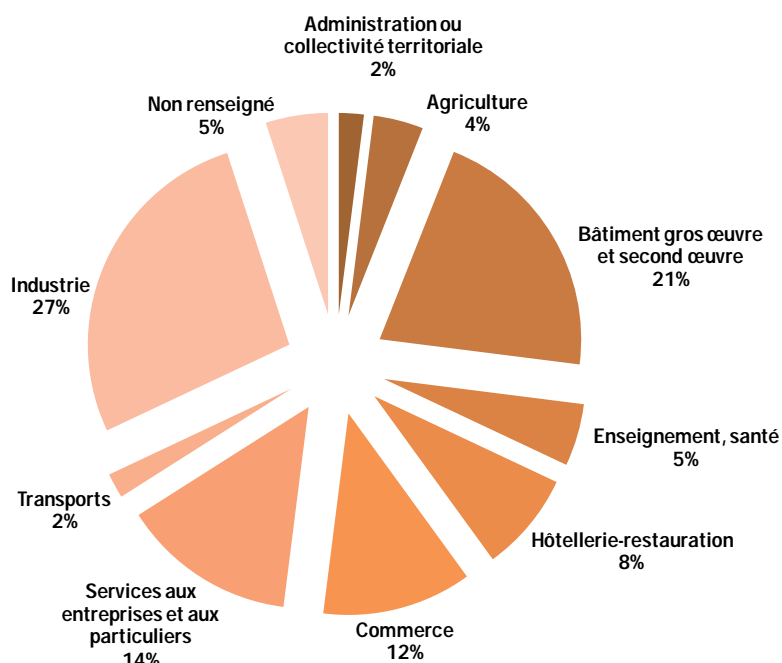
## • Les secteurs d'activité qui recrutent, les secteurs en tension

Les principaux employeurs en Midi-Pyrénées relèvent des domaines d'activité suivants qui connaissent des problèmes de recrutement récurrents :

**Les secteurs de l'industrie (27 %) et du bâtiment (21 %)** qui, malgré la baisse de leur activité depuis 2008, sont plus enclins à proposer une embauche en CDI et par conséquent, plus à même de fidéliser leur main-d'œuvre. En effet, près de la moitié des apprentis en emploi a signé un CDI dans ces secteurs d'activité, quelle que soit la promotion étudiée.

Viennent ensuite **les domaines des services (14 %) et du commerce (12 %)**, qui représentent en région d'importants recruteurs potentiels. En effet, le secteur tertiaire marchand<sup>11</sup> emploie près de la moitié des salariés de Midi-Pyrénées. En 2009, ce secteur recule seulement de 0,5 % en région contre une baisse de 1,2 % en France métropolitaine<sup>12</sup>. En outre, 40 % de ces établissements déclaraient des projets de recrutement en 2010, selon Pôle Emploi<sup>13</sup>.

Répartition des principaux domaines d'activité des employeurs  
Promotion 2009, à 7 mois



11 Le secteur Tertiaire marchand, au sens de l'Insee, comprend le commerce et les activités de services.

12 Source : L'année économique 2009, Dossiers de l'Insee n° 148, Insee Midi-Pyrénées, juin 2010.

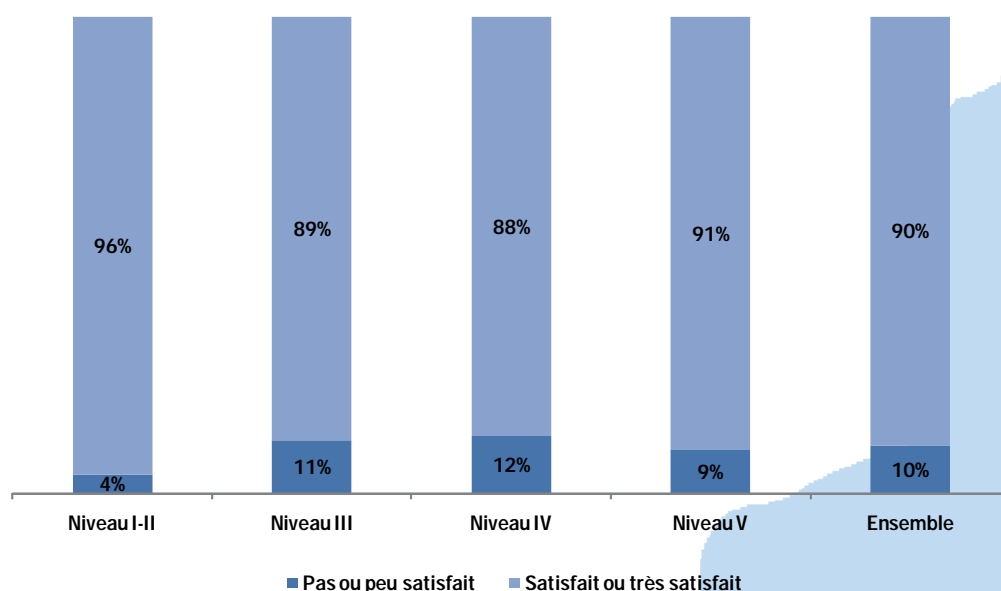
13 Source : Enquête Besoins en Main d'œuvre, Pôle emploi Midi-Pyrénées, 2010

# Que pensent-ils ?

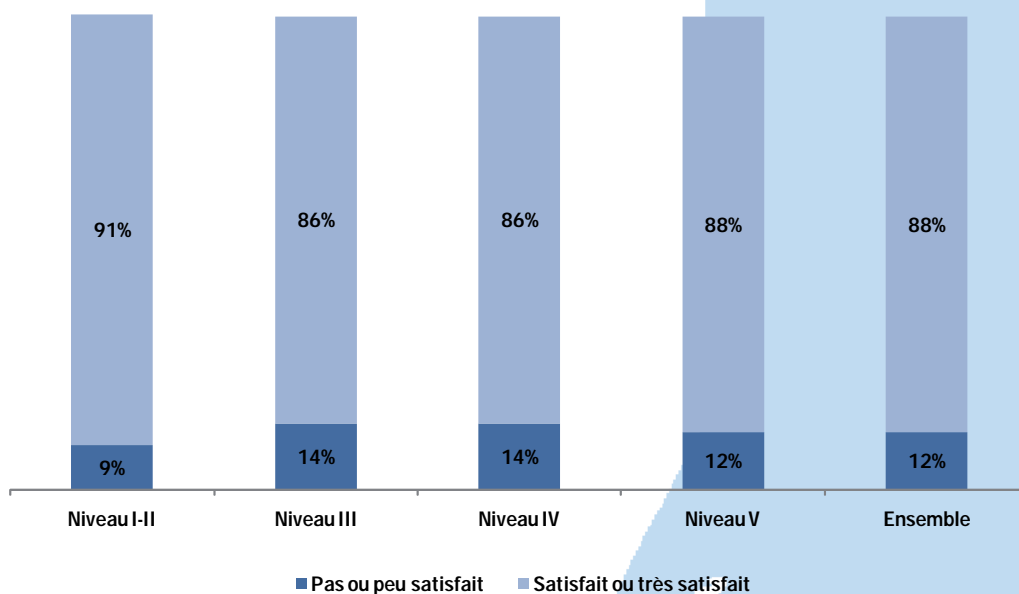
Quelle que soit la promotion étudiée, **près de 9 apprentis sur 10 estiment être « satisfaits »** ou « très satisfaits » de leur formation, et ce à tous les niveaux de formation. Le niveau de formation n'a en effet, que peu d'influence sur le taux de satisfaction. Dans l'ensemble, ce sont les niveaux I-II, les plus largement satisfaits (en moyenne : 94 %).

Avec le temps, le degré de satisfaction tend à augmenter : 88 %, pour la promotion interrogée 7 mois après leur formation et 90 % pour celle interrogée, 18 mois après. Il est intéressant de souligner que **le taux de satisfaction des apprentis n'a pas vraiment baissé, alors que l'accessibilité à l'emploi devient plus difficile, du fait de la conjoncture économique tendue.** Or, 81 % des apprentis interrogés directement après leur formation, déclarent avoir choisi la voie de l'apprentissage dans le but de préparer un métier et 45 % d'entre eux souhaitent entrer sur le marché du travail.

Promotion 2008



Promotion 2009



# Paroles de jeunes...

*« Si j'ai choisi l'apprentissage par hasard, je ne regrette rien,... au contraire. L'expérience professionnelle acquise pendant mes 3 années d'apprentissage me procure un avantage certain par rapport aux lycéens. Beaucoup considèrent encore l'apprentissage comme la voie pour les « nuls !! ». Je suis, en effet, beaucoup plus à l'aise et confiante en mes compétences face aux employeurs. J'aime ce que je fais et envisage même d'ouvrir mon propre magasin. »*

**Jeanine, 21 ans, Bac pro commerce.**

*« Pour réussir en apprentissage, il faut avant tout être motivé et énergique. Les entreprises attendent des jeunes une réelle implication. Après un BP coiffure et quelques années en tant que gérante d'un salon de coiffure, j'ai voulu changer de métier et reprendre mes études. Les métiers de la banque m'ont alors paru correspondre à mes aspirations. Par contre, n'ayant pas suivi une formation générale, j'ai dû forcer quelques portes et préjugés afin de prouver que j'avais toutes les capacités pour préparer ce BTS Banque. Mon employeur ne regrette pas son choix et me propose même de me garder à l'issue de mon apprentissage. »*

**Elodie, 26 ans, BTS banque.**

*« Très jeune, je savais déjà ce que je voulais : travailler dans le secteur aéronautique et être indépendant financièrement. L'apprentissage représentait donc pour moi la voie idéale !!.. Toutefois, aux yeux de mon entourage, il n'était pas question de quitter le lycée. J'ai donc d'abord suivi une 2nde puis une 1ere S mais je n'avais toujours pas oublié mon rêve !! Ce fut ma rencontre avec un professeur de lycée qui a été déterminante. Il a su vaincre les réticences de mes parents et j'ai pu donc suivre la voie qui m'était destinée. Mes parents sont maintenant fiers de moi ! Je gagne ma vie et fais un métier qui me passionne. Mes copains sont un peu jaloux et certains sont même déçus de ne pas avoir fait la même chose ! » .*

**Nathanaël, 20 ans, Bac pro mécanicien systèmes-cellule.**

# Que deviennent les apprentis de Midi-Pyrénées ?

sortis de formation en 2008 & 2009

## • Situation régionale

- 18 527 apprentis dont 30 % de femmes, soit 5 398
- 62 CFA et Sections d'apprentissage
- 335 diplômés du CAP au niveau d'ingénieur
- 749 formations

## • L'apprentissage, une voie d'accès privilégiée au monde du travail...

	Promotion 2008, à 7 mois	Promotion 2008, à 18 mois	Promotion 2009, à 7 mois
Emploi	43 %	56 %	41 %
Formation	36 %	24 %	36 %
Total Sortie positive	79 %	80 %	77 %
Recherche d'emploi	19 %	19 %	21 %
Inactif	3 %	1 %	2 %

Dans un contexte économique marqué par une forte baisse du nombre d'emplois disponibles et une hausse conséquente du chômage des jeunes, **les taux d'insertion des apprentis midi-pyrénéens**, 7 mois après leur formation **restent supérieurs à ceux observés pour l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 24 ans**, soit 32,4 % (source : Insee, Recensement de la population 2007). Le suivi des jeunes sortis en 2008 permet de vérifier que la situation des jeunes s'améliore entre 7 et 18 mois après leur sortie : le taux d'emploi augmente de 13 points durant cette période.

## • Les jeunes en emploi

- > Ils occupent en majorité des emplois stables (72 % pour la promotion de 2008) correspondant pour le plus grand nombre, à la formation suivie,
- > La quasi-totalité occupe un travail à temps plein, avec une légère inégalité entre les sexes (90 % des hommes travaillent à temps plein pour 80 % des femmes),
- > Ceux qui travaillent exercent essentiellement dans des secteurs dits « en tension » : domaines de l'industrie et du bâtiment ou celui des services,
- > Les principaux employeurs sont des structures de petite taille (plus de 50 % d'entre elles ont moins de 10 salariés),
- > 44 % des jeunes ont été embauchés par l'entreprise dans laquelle ils ont effectués leur apprentissage.

## • Des formés satisfaits de leur parcours

- > 90 % des apprentis interrogés se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur formation,
- > Le degré de satisfaction varie peu selon le niveau de formation et tend à augmenter avec le temps (88 % pour la promotion de 2008, contre 90 % pour la promotion de 2009),
- > Des jeunes fiers d'avoir choisi l'apprentissage.

En téléchargement sur

[www.cariforef-mp.asso.fr](http://www.cariforef-mp.asso.fr)